



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007231

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Sociologie* propose un enseignement progressif dans les différents champs de la sociologie (60 % du volume total de la maquette) et intègre dès la première année (L1) un enseignement de démographie.

Les étudiants ont la possibilité, en L1, de choisir des enseignements complémentaires en histoire, anthropologie ou géographie. Une langue vivante est obligatoire ainsi qu'une unité d'enseignement dédiée à l'acquisition de compétences professionnelles et une unité de méthodologie (enquêtes). Cette formation prépare principalement les étudiants à une poursuite d'études en master et ils peuvent en L3 suivre des enseignements complémentaires en cohérence avec les spécialités des masters de sociologie proposés par l'établissement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est une formation cohérente, centrée sur l'enseignement de sociologie avec une intégration de la démographie dès la première année. Au total, les enseignements de sociologie représentent 60 % des crédits du système European Credits Transfer System (ECTS) sur les trois années. La formation s'appuie sur les compétences reconnues du département de Sociologie, en particulier en sociologie du travail, en socio-anthropologie, en sociologie politique, en démographie et en sociologie urbaine, ce qui la positionne clairement dans l'offre en sociologie en

région parisienne (sept licences). Elle est clairement conçue comme la première étape d'un parcours de formation en sociologie de cinq années, sans débouché professionnel bien identifié à l'issue de la licence, mais avec des possibilités de réorientation à l'issue de la première année favorisée par la maquette.

Les étudiants doivent suivre 1 518 heures au total, dont 43 % en cours magistraux (CM), mais la répartition cours magistraux/travaux dirigés (TD) est assez différente selon les années d'études : 37 % de CM en L1, 30 % en L2 et 62 % en L3 (ce qui s'explique par les différences d'architecture entre les deuxième et troisième années).

Le choix des enseignements complémentaires d'ouverture en L1 est lié au projet de création d'une licence en *Sciences sociales* et est ainsi limité à l'histoire, l'anthropologie ou la géographie. Ces choix peuvent favoriser des réorientations éventuelles dans ces différents domaines.

Si la deuxième année n'offre pas de possibilité de choix d'enseignements, des choix sont possibles en L3, en liaison avec les spécialités de master proposées par l'Université.

Sur l'ensemble de la licence, 18 ECTS sont liés à un enseignement obligatoire de langues vivantes et 9 ECTS (4 fois 1,5) à l'acquisition de « compétences professionnelles » avec des modules d'enseignement méthodologique (y compris un module d'informatique pour la préparation du Certificat Informatique et Internet). La méthodologie du travail universitaire fait l'objet d'un enseignement obligatoire au troisième semestre, ce qui peut apparaître comme un choix curieux. Des formations sont organisées par des moniteurs à la Bibliothèque Universitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques (contrôle continu, contrôle terminal) et l'équipe pédagogique n'a pas mis en place de modalités particulières d'enseignement (à distance par exemple). Les étudiants sont amenés à effectuer des travaux de groupes en L2 (une enquête collective) ou dans le cadre de certains TD.

Le dispositif d'aide à la réussite n'est pas spécifique. L'équipe organise une réunion annuelle d'information et publie un livret pédagogique. Les étudiants en difficultés peuvent profiter du système de tutorat mis en place par l'Université (sur la base du volontariat). Les réorientations semblent nombreuses (40 % de réussite en L1), mais les données sont lacunaires sur ces aspects. Il n'existe pas de procédure de réorientation adaptée, alors que l'offre de l'établissement se prête particulièrement à ces logiques. Toutefois, le département de Sociologie est animé par un débat intéressant sur l'aide à la réussite des étudiants, ce qui suggère une volonté d'améliorer le dispositif en concertation avec les autres départements, en particulier avec une prise en compte réelle de la diversité des étudiants.

Les échanges internationaux sont très réduits et ne semblent pas être une priorité de l'équipe pédagogique.

Le taux de poursuite d'études au sein de la même Université est assez important (57 %). Le dossier est lacunaire sur l'insertion professionnelle comme sur le devenir des sortants non diplômés (comme d'ailleurs sur les sortants diplômés poursuivant leurs études dans un autre établissement). L'équipe pédagogique ne semble pas particulièrement investie dans un dispositif particulier d'aide à l'élaboration du projet professionnel des étudiants ni dans une préparation à l'orientation des étudiants, malgré les dispositifs de l'établissement.

La licence est gérée par un responsable par année et un conseil de perfectionnement a été mis en place, mais son fonctionnement reste peu spécifié. Globalement, le pilotage de cette licence est difficile à apprécier.

L'équipe pédagogique tente de mieux connaître la population étudiante de la licence, avec des enquêtes spécifiques intéressantes. 75 % des diplômés en trois ans sont issus d'un bac général ou technologique.

● Points forts :

- Cohérence de la formation sur les différents champs de la sociologie.
- Articulation de la troisième année avec les spécialités de master proposées par l'Université.
- Ouverture à trois champs disciplinaires en première année qui devrait favoriser les réorientations.
- Fort taux de poursuite d'études en master de sociologie.

● Points faibles :

- Très faible ouverture internationale.
- Taux de réussite en première année de 40 %.
- Modalités d'enseignements classiques avec peu de prise en compte de la diversité des publics.
- Pilotage de la mention à améliorer.
- Peu d'implication des intervenants professionnels extérieurs.
- Pas d'accompagnement spécifique des étudiants ni d'individualisation des études.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'analyser plus finement les devenirs des étudiants en échec, en cours ou à la fin de la première année. Le développement des échanges internationaux semble être une perspective importante.

Il faudrait également réfléchir à faire évoluer les modalités d'enseignement pour une meilleure adaptation au public étudiant et mettre en place un dispositif adapté d'aide à la réussite, utiliser de manière plus efficace les systèmes d'information de l'Université et revoir la fiche RNCP (en indiquant des débouchés plus réalistes).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | SEBILLE Pascal

Email | psebille@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale | La synthèse fait état d'éléments de contexte, relevant de l'établissement ou du paysage universitaire, sur lequel l'équipe pédagogique n'a pas la main. On relève en particulier que sont reprochés un taux de réussite en L1 seulement de 40% et des réorientations nombreuses à l'issue de la L1 (40%). L'AERES note que 75% des diplômés de la Licence sont issus d'un BAC général ou technologique. Les diplômés (L3) sont en réalité 100% issus d'un BAC général ou technologique. En revanche, ils sont 75% issus de ces mêmes BAC à s'inscrire en première année (L1), les 25 autres % étant issus d'un BAC professionnel. Les dispositifs pédagogiques et le suivi des étudiants mis en place par l'équipe cherchent à améliorer les conditions d'accueil et de travail de tous les étudiants, mais ne sauraient prendre en charge des problèmes structurels qui relèvent de l'établissement.

Points forts | L'équipe pédagogique remercie les experts pour avoir relevé ces différents points qui correspondent bien à ses ambitions :

- 1) Cohérence du projet pédagogique et de la formation sur les différents champs de la sociologie. .
- 2) Articulation de la troisième année avec les spécialités de master proposées par l'Université.
- 3) Ouverture à trois champs disciplinaires en première année qui devrait favoriser les réorientations.
- 4) Fort taux de poursuite d'études en master de sociologie.

Points faibles | Concernant les points faibles soulevés, l'équipe souhaite apporter des précisions :

1) Très faible ouverture internationale :

Il existe une ouverture internationale grâce au programme Erasmus. La nouvelle maquette du LMD3 devrait permettre d'affirmer toujours plus l'offre d'échanges internationaux pour les étudiants qui le souhaitent. Un projet conjoint avec l'université colombienne del Rosario de Bogota avait été envisagé et sera à nouveau à l'ordre du jour, grâce au projet du LMD3 et à la nouvelle cohérence entre les deux formations.

Cependant, notre bilan quant aux relations internationales que nous établissons avec d'autres universités étrangères témoigne déjà d'une réelle dynamique. En effet, le département de sociologie a signé un nombre importants d'accords d'échange avec d'autre universités européennes dans le cadre du programme ERASMUS : en Allemagne (Université Otto Friedrich de Bamberg ; université Humbolt de Berlin ; Université de Hambourg ; Université de Kassel), en Belgique (Faculté universitaire Saint Louis de Bruxelles ; Université de Gent ; Université de Liège ; Université de Louvain-La-Neuve), en Espagne (Université autonome de Barcelone ; université de Valence ; un contrat en cours de reconduction avec l'université Complutense de Madrid), en Estonie (Université Tartu), en Grèce (Université Panteion Panepistimio

Kinonikon kai Politikon Epistimon d'Athènes ; Panepistimio Pireos), en Italie (Université de Bologne ; Université de Naples ; La Sapienza de Rome), au Luxembourg (université du Luxembourg ; Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques de Walferdange), aux Pays-Bas (Vrije Université d'Amsterdam), en Pologne (universités de Bialystok et de Cracovie), au Portugal (universités de Coimbra ; d'Evora ; Institut universitaire de Lisbonne ; université technique de Lisbonne), au Royaume-Uni (université de Southampton), mais aussi en Suisse (université de Genève, de Luzern et de Neuchâtel) et d'un accord bilatéral hors Europe avec la Moscow State University of Linguistics. Nous aimerions bénéficier de plus d'échanges avec le Royaume Uni, mais il semble extrêmement difficile d'ouvrir de nouveaux accords (problèmes de prix d'inscription, ces universités n'accueillent presque plus nos étudiants). Nous recevons pourtant de nombreuses demandes d'étudiants.

Ces échanges ont permis au département de faire partir 7 étudiants cette année. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes. Cette baisse ne touche pas seulement le département de sociologie puisque le service des relations internationales enregistre une baisse de 12% de ses effectifs sortant dans le cadre des programmes ERASMUS pour l'ensemble des UFR de l'université par rapport à l'an dernier. Plus d'étudiants semblent avoir des difficultés financières pour mener à terme leur projet d'échange. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux à commencer à préparer un dossier sans donner suite. Il est à noter aussi que les étudiants qui peuvent assurer financièrement un départ semblent –depuis 2 ou 3 ans- préférer aller hors Europe. De fait, le département de sociologie accueille et fait également partir des étudiants dans le cadre d'accords d'échanges bilatéraux hors Europe. Cette année, 6 de nos étudiants ont préparé et obtenu un départ pour l'année 2013-14 dans des universités latino-américaines (Guadalajara, Mexico, Santiago du Chili, Bogota, Medellin), une étudiante à l'université de Montréal et un autre à l'université de Chicago. Les demandes sont en augmentation. Elles ne sont d'ailleurs pas toutes satisfaites faute de place. Une de nos étudiantes a préparé cette année un dossier pour partir aux Etats-Unis et n'a pas été retenue. Elle a modifié son projet pour aller en Italie dans le cadre des accords ERASMUS.

Ces échanges nous permettent également d'accueillir un nombre significatif d'étudiants venant de diverses universités européennes. Cette année, nous avons reçu des étudiants venant d'Italie, du Luxembourg, de Suisse, d'Allemagne, de Grèce, d'Espagne, de Belgique ; ce qui crée une dynamique internationale stimulante dans nos cours. Les flux entrants sont, eux, plutôt en constante augmentation (comme sur l'ensemble de l'université). Nous avons également accueilli des étudiants venant d'universités américaines, mais aussi de Corée du Sud, d'Afrique ou de Russie.

Néanmoins, cette dynamique internationale souffre d'une difficulté majeure à laquelle l'enseignant coordinateur des relations internationales de notre département est confronté. L'UFR SSA auquel nous sommes rattachés ne dispose pas, parmi son personnel administratif, d'un délégué aux relations internationales (« délégué de mobilité ») afin de servir de relai entre le service des relations internationales de l'université et l'UFR. Il s'agit d'une exception puisque tous les autres UFR en disposent. Cet enseignant se voit donc obligé de faire ce lien permanent avec le service des relations internationales, de gérer la dimension administrative des dossiers étudiants, de suivre les échanges à renouveler, en plus du travail pédagogique de suivi des étudiants entrants et sortants.

Enfin, hors des échanges internationaux d'étudiants, signalons aussi les difficultés

pour l'établissement de faire venir des professeurs invités, éléments dont le département ne peut remédier seul et qui représente un frein dans l'élaboration de liens internationaux à l'origine des échanges d'étudiants.

2) Taux de réussite en première année de 40 % :

La variation de ce taux n'est qu'à la marge de la responsabilité du département de sociologie. Le public accueilli, comme les raisons pour lesquelles certains se retrouvent en sociologie, pèsent fortement sur les possibilités de les faire réussir. Néanmoins, les dispositions prises pour mieux connaître le public devraient à l'avenir aider à mieux cibler les actions envers les étudiants de L1. (Cf : volet « Projet pédagogique/Dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants). Un volet quantitatif de connaissance du public étudiant a été mis en place et permet de croiser les variables suivantes: caractéristiques socio-démographiques et scolaires (type de BAC, activité salariée en parallèle, bourse), attentes (choix de licence sur APB, inscriptions en CC/CT, orientation professionnelle visée), réussite aux examens. Ce volet sera réalisé en partenariat avec la cellule de pilotage et l'OVE de Paris Ouest, le département n'ayant pas les moyens à lui seul de mener des enquêtes régulières de ce genre.

3) Modalités d'enseignements classiques avec peu de prise en compte de la diversité des publics.

Les enseignements qui privilégient les TD et les travaux de groupe ont été pensés pour être au plus près des étudiants et de leurs besoins : TD accompagnant les CM pour la plupart des enseignements théoriques ; TD (ou CM en petits effectifs) pour les enseignements d'enquête, de méthode et de lecture ; Remise par les étudiants de travaux individuels et de travaux en petits groupes dans les différents TD ; Réalisation d'une enquête collective en L2 ; Réalisation d'un travail de recherche individuel en L3.

4) Pilotage de la mention à améliorer :

Le conseil de département mis en place au sein du département de sociologie a notamment pour mission de piloter la licence. Ces membres forment le conseil de perfectionnement. Il se compose des membres de la direction du département, des secrétaires pédagogiques ainsi que des responsables des trois années de la licence de Sociologie et des responsables des deux années de la spécialité Sociologie du Master « Economie et Société ». L'association de tous les responsables d'année de la L1 au M2 permet d'articuler Licence et Master, notamment dans les choix pédagogiques des deux diplômes et dans les orientations des étudiants. Ce conseil de perfectionnement se réunit au complet trois fois par an (à chaque début de semestre, ainsi qu'en fin d'année universitaire). Il se réunit aussi tous les mois en conseil restreint.

Les responsables d'année réunissent quant-à-eux un conseil étudiant par année, formé des délégués de chaque classe (Cf: projet pédagogique/ Dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants). Un volet qualitatif permettant de faire remonter à l'équipe pédagogique de la licence les conditions de travail des

étudiants et leur appréciation de la formation. Ce volet sera mené par l'organisation de « classes » ayant chacune un délégué. Ces délégués formeront un conseil étudiant par année, qui sera réuni 3 fois par an (à chaque début de semestre, ainsi qu'en fin d'année universitaire) par l'enseignant-responsable de l'année en question. Les synthèses de ces réunions seront discutées lors des réunions du conseil de département (réuni également trois fois par an), et permettront à ce conseil d'ajuster les différentes dimensions de la formation, au regard des résultats des enquêtes de l'OVE.

Le conseil de département en formation restreinte (Responsables d'année, secrétaires et direction) se réunit quant à lui tous les mois et aussi souvent que nécessaire en cas de besoins ou d'urgences.

Ajoutons enfin que la coordination très active des échanges internationaux d'étudiants participe aussi du pilotage, de l'accompagnement et du suivi personnalisé des étudiants au sein de la licence de sociologie.

4) Peu d'implication des intervenants professionnels extérieurs :

Erreur factuelle : il ne s'agit pas d'une licence professionnelle.

5) Pas d'accompagnement spécifique des étudiants ni d'individualisation des études :

Contrairement aux conclusions de l'AERES sur ce sujet, l'équipe pédagogique a le sentiment d'avoir imaginé un dispositif pertinent d'accompagnement et de suivi des étudiants.

- 1) contrairement à la situation actuelle, les groupes de TD seront organisés sous forme de classe, chacune ayant un délégué. Cette organisation permet de meilleures conditions de travail (emplois du temps, effectifs stables d'un groupe à l'autre, etc.) pour les étudiants et un suivi plus facile par les enseignants grâce à la relation avec le délégué et la possibilité d'identifier et de résoudre plus facilement les dysfonctionnements observés.
- 2) En L1, constitution de quatre groupes d'étudiants « en difficulté » avec attribution d'un enseignant référent pour chacun de ces groupes.
- 3) Pour mieux agir sur les questions de réorientations, l'équipe se propose de travailler plus étroitement avec Caciope, le service d'orientation de l'Université. Il est ainsi prévu que ce service intervienne lors de la présentation aux étudiants à chaque rentrée de semestre (S1 et S2) des contenus pédagogiques et des orientations. Des interventions sont également envisageables en groupes de TD en fin de chaque semestre de la L1 et en fin de L2 et L3.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Sur le suivi de cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporter *infra* une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

La note « C » pour le pilotage est extrêmement sévère au regard des commentaires portés dans la synthèse. Cette notation ne prend pas en compte l'effort que l'équipe pédagogique, grâce aux suggestions soumises dans ce projet, porte en réponse aux recommandations émises lors du bilan du précédent LMD2.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

